

Romain PARIS
Maire adjoint du 14^e arrondissement
chargé du développement durable, du patrimoine
et de la mise en œuvre du Plan Climat

Paris, le 19 décembre 2011

Mairie du 15^e arrondissement
Enquête publique PLU-Tour
Triangle
M. Michel LEMASSON
Commissaire Enquêteur
31, rue Péclet
75015 PARIS

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Maire adjoint du 14^e arrondissement en charge du Développement Durable et du Patrimoine, élu et militant écologiste, j'ai souhaité vous adresser cette lettre pour vous faire part d'un certain nombre de critiques à l'encore du projet de tour Triangle, qui me semblent de nature à contester l'intérêt général de cette opération.

Je veux contribuer de la sorte à l'enquête publique dont vous avez la charge, et qui vous a permis d'entendre, déjà, maints avis critiques. Je suis sûr que vous saurez discerner dans les nombreuses remarques qui vous ont été ou seront adressées, celles qui ont à voir avec la défense d'intérêts particuliers ou locaux, tout aussi légitimes qu'ils puissent être, et celles, plus générales, qui mettent en cause les motivations et les conséquences fondamentales d'une opération hors de toute échelle, dépassée dans ses principes mais dont l'impact négatif sur l'aménagement et le paysage sud-parisien serait déterminant.

Habitant d'un arrondissement limitrophe, mais parisien et résidant de la métropole francilienne, ce sont ces aspects que je veux aborder. Urbaniste et animateur du site <http://contre-les-tours.fr>, j'ai également acquis une bonne connaissance de cet objet architectural. J'espère que vous en tiendrez compte.

1. Un projet contraire aux enjeux d'aménagement de la métropole parisienne

Le SDRIF actuellement en cours d'élaboration, à la suite de l'adoption du projet de réseau métro Grand Paris Express, de même que le PLU parisien font état d'un nécessaire rééquilibrage des grandes fonctions urbaines de la métropole. L'aménagement public de la région parisienne, depuis la constitution des villes nouvelles dans les années 1960, a répondu à la dispersion et à l'étalement urbain par la constitution de grands pôles denses (les villes nouvelles, les préfectures de Nanterre, Bobigny ou Créteil lors de la suppression du département de la Seine, ou encore la Défense). Aujourd'hui, le réseau Grand Paris Express laisse espérer une démultiplication de ces pôles, plus petits mais de grande qualité urbaine, conciliant emploi, habitat et services au sein d'une première couronne très peuplée mais très inégalement desservie et développée. A Paris, la municipalité cherche à redynamiser le nord

TOUTE L'INFO
au 3975* et
sur PARIS.FR.../...

*Prix d'un appel local à partir d'un poste
fixe sauf tarif propre à votre opérateur

et l'est de la capitale, en favorisant l'implantation d'emplois, et à lutter contre la tertiarisation de l'ouest parisien.

La tour Triangle va à l'encontre de ces deux logiques :

- elle recentralise des emplois dans l'ouest parisien alors qu'il faudrait, en tendance, travailler au développement résidentiel de ce secteur (le 15^e arrondissement manque de logements notamment sociaux, et le quartier de la Porte de Versailles concentre déjà de nombreux emplois).
- elle entre en concurrence avec des pôles de développement en première couronne, qui permettrait au 4 millions d'habitants de banlieue de rapprocher leur emploi de leur domicile. A l'heure de Paris Métropole, Paris fait en réalité avec ce projet, le contraire de ce qu'elle prône dans les cénacles métropolitains.

Par ailleurs, avec le regroupement du site du ministère de la Défense à Balard (et ses 9000 emplois directs), elle vient ajouter au parc des expositions un potentiel d'environ 5000 emplois (déplacés, et non créés, car il faut rappeler qu'un immeuble de bureaux ne crée pas d'emplois en soit, elle les accueille, et ils sont créés par des entreprises). Il s'agit donc bien d'un pôle nouveau de développement mais aussi d'une hérésie en termes de déplacements : les lignes M12 et T3 sont déjà saturées aux heures de pointe. Aucun document mis à disposition du public n'a pour l'instant expliqué comment le STIF et la RATP comptait traiter cette demande supplémentaire de transport. Or, les priorités de ces institutions (RER C, lignes 13, métro automatique) laissent à penser que ces lignes, dont certaines sont récentes (T3 et prolongation du T2) ne bénéficieront pas de nouveaux investissements avant longtemps.

2. Un projet contraire aux enjeux du développement durable

Cet argument mérite d'être rappelé : un immeuble de grande hauteur, d'autant plus quand sa forme est celle d'une tour, est contraire aux principes de l'écoconstruction. Alors que la réduction de l'impact environnemental d'un bâtiment exige compacité, robustesse et simplicité, les tours sont tout le contraire : très complexes technologiquement, offrant un rapport surface utile/surface de façade très défavorable, elles ne permettent pas de s'inscrire dans une démarche de développement durable.

Qui affirmera aujourd'hui que le temps soit à construire de grandes machines énergétivores ? Pourtant, c'est le choix que fait la municipalité en s'associant avec Unibail sur ce projet. Là encore, depuis le début du processus d'information du public (réunions plénières, pseudo-ateliers participatifs), rien n'a été dit sur la façon dont la maîtrise d'œuvre compte s'y prendre pour respecter l'objectif de 50 KWh/m²/an inscrit au Plan Climat parisien. Nous n'avons entendu que des promesses incantatoires, alors que les études sur le sujet (<http://www.contre-les-tours.ouvaton.org/spip.php?article36>) montrent qu'il est très compliqué, dans des conditions de coût et de technologie supportables, d'atteindre un niveau de performance de 100 KWh/m²/an. D'ailleurs, le dernier projet de tour des architectes Herzog & Demeuron, à Bâle, est à ce titre significatif (<http://www.contre-les-tours.ouvaton.org/spip.php?article37>) : pour tenir compte des réglementations suisses, le projet, dont les premières images étaient originales et aériennes, est devenu d'une banalité affligeante.

3. Un projet du passé, contraire à l'exemplarité de la capitale

Ce dernier exemple devrait inquiéter le Maire de Paris et sa première adjointe, en charge du dossier. Pourtant, elle ne cesse de clamer que ce projet, ambitieux et moderne, est une chance pour Paris, que la ville doit bouger et évoluer, que ses pourfendeurs sont d'affreux conservateurs. Il faut la prendre au mot : Paris se doit, comme à d'autres moments dans l'histoire, d'être un exemple, un modèle et un précurseur. Pas un modèle pour le capitalisme financier, qui sait très bien faire ailleurs des exploits architecturaux encore plus impressionnants. Qu'apporte cette tour à l'image de Paris dans le monde, alors que les métropoles asiatiques, qui s'initient aux joies du libéralisme, produisent chaque semaine vingt tours triangles ? Pas un modèle pour des architectes stars en mal d'honoraires, et qui viennent chercher leur cacheton en se vendant au plus offrant. Quel bénéfice pour notre ville que de figurer dans quelques revues ou beaux ouvrages, négligemment posés sur les tables basses des grands hôtels du monde que fréquente une élite intellectuelle ou financière mondialisée ? Passé l'effet de mode, qui pense encore à la tour Agbar quand il se rend à Barcelone, ou à la tour St Mary Axe pour Londres ? Qui pense véritablement que la tour Triangle fera venir des visiteurs ?

Paris se doit d'être exemplaire, mais pour inventer un autre modèle urbain, qu'elle peut initier grâce à des atouts considérables : compacité, réseau de transport dense, attractivité parmi les plus fortes, qualité de vie, patrimoine culturel et historique exceptionnel, créativité et inventivité à mettre en valeur. Ce modèle, c'est celui d'une ville durable, dans laquelle l'innovation architecturale peut être synonyme de beauté sans tomber dans l'effet de mode ou la prêt-à-penser urbanistique. Comme Barcelone il y a plus de vingt ans ou New York plus récemment ont su inventer une urbanité nouvelle grâce à l'espace public et à des touches d'originalité architecturale, Paris et sa métropole peuvent inventer un espace urbain attrayant mais écologique.

La tour Triangle ne figure assurément pas au programme de cette espérance.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire-Enquêteur, l'expression de ma considération distinguée.



Romain PARIS